EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**9 novembre 2023**
Présidence	:	**M. Charles Koller**
Objet	:	**Préavis n° 2023/10 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 14 – chemin des Esserts / route du Bois – Crédit de construction**

* * *

CONCLUSION

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2023/10,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 14, rive droite et gauche, chemin des Esserts / route du Bois ;
2. d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 620'000.- TTC** (six cent vingt mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 ci-dessus ;
3. d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de **Fr. 93'000.- HT** (nonante-trois mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance du 9 novembre 2023.

Le Président

Charles Koller

CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Silvana Passaro